



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 septembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/09/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28/09/2007

**Accord cadre - maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'
aménagement de voirie et réseaux sur la Ville de Niort**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Marc THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Rodolphe CHALLET -

Excusés ayant donné pouvoir :

Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY - Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE - Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2007

DELIBERATION D20070363

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Accord cadre - maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'
aménagement de voirie et réseaux sur la Ville de Niort**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Le Conseil Municipal du 14 janvier 2002 a décidé l'instauration du principe de la participation pour voirie et réseaux sur le territoire communal en vertu de la loi SRU du 13 décembre 2000.

Depuis cette décision, le Conseil Municipal a voté 23 délibérations d'application de la PVR. Il convient de mettre en place une maîtrise d'œuvre pour la conduite des études et le montage des DCE pour les marchés de travaux de voirie et réseaux.

Il est proposé de passer à cette fin des contrats d'accord cadre. Cette procédure spécifique permet de sélectionner trois entreprises qui seront ensuite mises en concurrence pour conclure les marchés subséquents relatifs à chaque opération d'aménagement de voiries et réseaux à intervenir dans les 3 ans à compter de la notification de l'accord cadre.

Dans le cadre de la procédure de consultation par appel d'offres, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 31 août 2007 pour procéder à la désignation des attributaires des contrats d'accord cadre.

Les attributaires sont :

- 1 - Société - SAFEGE de NIORT BESSINES (79) DEUX SEVRES)
- avec comme sous traitant : BARREAU (Géomètre)
- 2 – Groupement - Cabinet A2i Infra de LA ROCHELLE (17) CHARENTE-MARITIME (mandataire)
- VATRE (Géomètre)
- 3 – Groupement - TECHNAM de HAUTE GAULAINNE (44) LOIRE ATLANTIQUE (mandataire)
- Fit Conseil (Géomètre)
- Atelier 360° (Paysagiste)
- Cyrille ROCHER (Architecte)
- SARL M LIGTHING (Eclairagiste)

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les contrats d'accord cadre.
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les contrats d'accord cadre à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gilles FRAPPIER